RCS : POITIERS
Code greffe : 8602

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de POITIERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1983 B 00186
Numéro SIREN : 328 659 131
Nom ou dénomination : SOCIETE COMMERCIALE AUTOMOBILE DU POITOU (S.C.A.P)

Ce dépôt a été enregistré le 08/04/2019 sous le numéro de dépôt 2484

SOCIETE COMMERCIALE AUTOMOBILE DU POITOU - SCAP
Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
au capital de 2.532.800,00 euros
Siège social : 149, avenue du 8 mai 1945 - 86000 POITIERS
328 659 131 RCS POITIERS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 1er MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf et le 1er mars,

La soussignée la société **SOCHAUX MOTORS**, Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 15.042.416,00 euros dont le siège social est 39 Avenue d'Iéna - 75016 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 393 454 392, représentée par Monsieur Hervé MIRALLES.

agissant en qualité d'Associé Unique (ci-après « ***l'Associée Unique*** ») de la Société SOCIETE COMMERCIALE AUTOMOBILES DU POITOU, Société par Actions Simplifiée au capital de 2.532.800,00 euros dont le siège social est 149 Avenue du 8 mai 1945 – 86000 POITIERS (ci-après « ***la Société*** »),

A pris les décisions suivantes :

- Quitus au Président démissionnaire,
- Nomination d'un Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique prend acte de la démission de Monsieur Damien WISNIEWSKI de ses fonctions de Président de la Société à effet au 1er mars 2019.

L'Associée Unique donne quitus à Monsieur Damien WISNIEWSKI pour son travail accompli tout au long de son mandat et le remercie.

DEUXIEME DECISION

En conséquence de l'adoption de la décision qui précède, l'Associée Unique décide de nommer Monsieur Frédéric JOUBERT, domicilié à l'adresse suivante : EMIL FREY MOTORS FRANCE, 12 Boulevard René Descartes – 86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU, en qualité de Président à compter de ce jour pour une durée indéterminée.

Monsieur Frédéric JOUBERT, présent, remercie l'Associée Unique de sa confiance, déclare accepter ces fonctions et que rien ne s'y oppose.

Greffe du tribunal de commerce de Poitiers : dépôt N°2484 en date du 08/04/2019

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'extraits du présent procès-verbal aux fins d'effectuer toutes formalités légales.

La présente décision sera répertoriée dans le registre tenu à cet effet.

Pour l'Associée Unique
SOCHAUX MOTORS
Hervé MIRALLES

Le Président
Frédéric JOUBERT
« Bon pour acceptation des fonctions de Président »

Bon pour acceptation
des fonctions
de Président